

Compte rendu des examens d'entrée 2021 en français

Forme de l'examen : L'examen se compose d'un écrit et d'un oral comptant chacun pour la moitié de la note finale.

Ecrit (50%)

Partie 1 – Compréhension écrite

- Exercice 1 : Comprendre des informations pour compléter un tableau. A la fin, le tableau aide à faire un choix.
- Exercice 2 : Questions de compréhension à partir d'un texte court, il faut choisir entre trois options.
- Exercice 3 : Lire un texte et répondre à des questions par vrai, faux, non mentionné.

Partie 2 – Production écrite

Il s'agit de répondre à des questions précises sur un thème de la vie quotidienne dans un texte de 80 à 100 mots.

Les critères d'évaluation comprennent le respect de la consigne (8 points), la cohérence / l'unité / la structure (4 points), la grammaire (4 points) et le vocabulaire (4 points)

Remarques : Dans cette partie, les candidats oublient souvent de répondre à toutes les questions (qui, où, quand, pourquoi, ...). Le vocabulaire est souvent pauvre et répétitif, voire issus de l'anglais ou de l'allemand, les structures verbales, même simples, sont souvent peu respectées.

Oral (50%)

Dans cette partie, les candidats doivent parler 5 minutes. Ils reçoivent deux images à décrire et à comparer. Pour finir, ils donnent leur avis.

Remarque : Les candidats qui ont appris un peu de vocabulaire pour se situer dans une image et pour comparer sont en général plus précis.

Avril 2021 / Département de Français